

**MODIFICATION DE LA DELEGATION AU PRESIDENT
POUR LE REVERSEMENT DE LA SUBVENTION PIA
AUX PARTENAIRES DU PROJET TERRADOR**

Conseil Communautaire du 21 septembre 2017

D 2017	G	10
Nombre de Conseillers		
En exercice	87	
Présents	74 des dossiers 1 à 3 – 73 des dossiers 4 à 14	
Votants	80	

Le Conseil de Val de Garonne Agglomération, légalement convoqué le **14 septembre 2017** s'est réuni à la salle La Mâte à TONNEINS, en séance publique, sous la présidence de Daniel BENQUET.

Etaient présents

<u>Agmé</u>
<u>Beaupuy</u>	Maryse HERVÉ – Pascal LAPERCHE
<u>Birac sur Trec</u>	Alain LERDU
<u>Calonges</u>	François NÉRAUD
<u>Castelnau Sur Gupie</u>	Guy IANOTTO
<u>Caubon Saint Sauveur</u>	Catherine BERNARD
<u>Caumont Sur Garonne</u>	Pierre IMBERT
<u>Clairac</u>	Bernard CABANE – Michel PÉRAT – Carole VERHAEGHE
<u>Cocumont</u>	Jean.Luc ARMAND (+ pouvoir Lisette DE LUCA)
<u>Couthures Sur Garonne</u>	Jean.Michel MOREAU
<u>Escassefort</u>	Christian FRAISSINÈDE
<u>Fauguerolles</u>	Maryline DE PARSCAU
<u>FaUILlet</u>	Gilbert DUFOURG
<u>Fourques Sur Garonne</u>	Jacques BILIRIT (+ pouvoir Josette PATISSOU)
<u>Gaujac</u>	Jean.François THOUHAZE
<u>Gontaud de Nogaret</u>	Danièle ANGOT
<u>Grateloup Saint Gayrand</u>	Alain PRÉDOUR
<u>Jusix</u>	Michel GUIGNAN
<u>Lafitte Sur Lot</u>	Maryse VULLIAMY
<u>Lagruère</u>	Guy PÉREUIL
<u>Lagupie</u>
<u>Le Mas d'Agenais</u>	Sylvie BARBE - Francis DUTHIL
<u>Longueville</u>	Guy FARBOS
<u>Marcellus</u>	Jean.Claude DERC
<u>Marmande</u>	Lydie ANGELY – Marie.Catherine BALLEREAU - Daniel BENQUET – Sophie BORDERIE – Martine CALZAVARA Serge CARBONNET - Roland CHRISTEN – Charles CILLIÈRES – Jacqueline CORREGES - Patrick COUZINEAU Jean.Luc DUBOURG – Joël HOCQUELET (+ pouvoir Anne MAHIEU à compter du dossier 4) – Michel HOSPITAL Josette JACQUET – Philippe LABARDIN (+ pouvoir Sylvie SCHELCHER GENEAU DE LAMARLIÈRE) – Anne MAHIEU (jusqu'au dossier 3) – Bernard MANIER – Jean.Pierre MARCHAND (+ pouvoir Marie.Françoise BOUGUES) Laurence VALAY
<u>Mauvezin sur Gupie</u>	Daniel BORDENEUVE
<u>Meilhan sur Garonne</u>	Régine POVÉDA (+ pouvoir Philippe RIGAL)
<u>Montpouillan</u>	Didier MONPOUILLAN
<u>Puymiclan</u>	Michel FEYRY
<u>Saint Avit</u>	Michel COUZIGOU
<u>Saint Barthélémy d'Agenais</u>	Gaëtan MALANGE
<u>Saint Martin Petit</u>	Marie-France BONNEAU
<u>Saint Pardoux du Breuil</u>	Jean-Marc DUBAN
<u>Saint Sauveur de Meilhan</u>	Francis LABEAU
<u>Sainte Bazeille</u>	Gilles LAGAÛZÈRE (+ pouvoir Christine VOINOT) - Didier RESSIOT
<u>Samazan</u>	Bernard MONPOUILLAN
<u>Sénéstis</u>
<u>Seyches</u>	Isabelle CESA - André CORIOU
<u>Taillebourg</u>	Jean.Pierre VACQUÉ
<u>Tonneins</u>	Régis BARD - Liliane BORDES – Eric BOUCHAUD - Liliane KULTON – Guy LAUMET – Elizabeth LE CHARPENTIER Laurence LOUBIAT MOREAU – Dante RINAUDO – Valérie TACCO
<u>Varès</u>	Jacky TROUVÉ
<u>Villeton</u>	Jean GUIRAUD
<u>Virazeil</u>	Christophe COURREGELONGUE – Caroline DELRIEU-GILLET – Vincent PAULAY

Absents ou excusés

Patrick GAUBAN - Lisette DE LUCA - Josette PATISSOU - Thierry CONSTANS - Jean.Max MARTIN - Marie.Françoise BOUGUES – Sylvie SCHELCHER GENEAU DE LAMARLIÈRE - Thierry CARRETEY - Philippe RIGAL – Christine VOINOT - Jacques BRO - Daniel BARBAS – Daniel GAIDELLA – Anne MAHIEU (à compter du dossier 4)

Pouvoirs de

Lisette DE LUCA à Jean.Luc ARMAND – Josette PATISSOU à Jacques BILIRIT - Marie.Françoise BOUGUES à Jean.Pierre MARCHAND - Sylvie SCHELCHER GENEAU DE LAMARLIÈRE à Philippe LABARDIN – Philippe RIGAL à Régine POVÉDA - Christine VOINOT à Gilles LAGAÛZÈRE – Anne MAHIEU à Joël HOCQUELET (à compter du dossier 4)

Secrétaire de Séance

Michel FEYRY

Dossier n°10 -
MODIFICATION DE LA DELEGATION AU PRESIDENT POUR LE REVERSEMENT DE LA SUBVENTION PIA AUX
PARTENAIRES DU PROJET TERRADOR

Objet de la délibération

La présente délibération vise à donner délégation au Président de Val de Garonne Agglomération pour le reversement des subventions qui seront attribuées par l'ANRU (Agence Nationale de Rénovation Urbaine) pour le Projet d'Investissement d'Avenir (PIA) TERRADOR jeunesse auprès des partenaires membre du groupement et porteurs d'actions du programme.

Exposé des motifs

La convention signée le 10 novembre 2016 avec l'ANRU ainsi que l'avenant n°1 actant l'ajout de nouveaux membres à l'accord de groupement lient désormais 14 partenaires au projet PIA Terrador jeunesse, pour la mise en œuvre de 21 actions en faveur de la jeunesse.

Val de Garonne Agglomération, en tant que chef de file et selon le règlement général et financier appellera quadrimestriellement auprès de l'ANRU, sur justificatifs, des acomptes correspondants à l'ensemble des dépenses réalisées des partenaires du groupement.

Une fois l'acompte réceptionné pour la globalité du projet, l'agglomération devra répartir ces fonds entre chaque partenaire en fonction de leurs dépenses respectives.

Le montant maximum des subventions affectées à chaque action (que ce soit en investissement, en fonctionnement ou pour les forfaits déplacements et frais de structures) a été fixé dans la convention liant VGA et l'ANRU.

Des conventions liant Val de Garonne Agglomération et les partenaires au projet Terrador ont été établies en fonction des budgets présentés par les associations. Elles définissent les modalités de répartition des subventions versées par l'ANRU et le montant maximum que les membres du groupement pourront percevoir sur la période de 5 ans.

Les membres du Conseil Communautaire sont invités à approuver la délibération suivante,

Le Conseil Communautaire,

Approuve le reversement des subventions aux structures membres de l'accord de groupement à chaque réception des acomptes de l'ANRU, en fonction de la remontée de leurs dépenses réalisées pour la mise en œuvre du projet Terrador et des modalités de répartition précisées dans les conventions liant VGA à chaque partenaire.

Précise que le montant maximum des subventions affectées à chaque action (que ce soit en investissement, en fonctionnement ou pour les forfaits déplacements et frais de structures) a été fixé dans la convention liant VGA et l'ANRU.

Autorise M. Le Président à reverser les fonds correspondants aux partenaires de l'accord de groupement Terrador.

Autorise M. Le Président ou son représentant à signer tous les documents relatifs à cette opération.

Résultat du vote	
<i>Votants</i>	80
<i>Pour</i>	80
<i>Contre</i>	/
<i>Abstention</i>	/

Fait à Marmande, le 21 septembre 2017

Daniel BENQUET
Président de Val de Garonne Agglomération,

Publication / Affichage
Le 25.9.2017